

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1369

Artikel: La libre circulation des personnes : un grand progrès
Autor: Nordmann, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'UDC soutiendra-t-elle les bilatérales

Les bilatérales ont abouti. Elles devront peut-être leur salut – paradoxalement – à une prudente stratégie de l'UDC.

Le vin du village de Champagne a, lui, joué le rôle de joker amusant dans le dénouement des négociations; un rôle souvent tenu auparavant par le schabziger.

LES ACCORDS BILATÉRAUX SONT-ils sérieusement menacés par un référendum? Christoph Blocher, échaudé par les deux défaites de cet automne, hésite à s'associer au référendum promis par les Démocrates suisses. Il sait qu'en Suisse alémanique une large frange de la droite pense qu'un bon accord bilatéral permettra «d'échapper» à l'adhésion. Il sait également que les Verts se souviennent de l'erreur magistrale faite en 1992: en s'alliant à Blocher contre l'EEE, les écologistes avaient fait le lit de leur défaite électorale de 1995, raison pour laquelle ils hésiteront cette fois à s'engager dans l'aventure référendaire.

Au-delà de ces considérations tactiques, l'entrepreneur UDC n'a pas intérêt à donner trop de poids au réfé-

rendum sur les bilatérales, car une telle discussion ne manquerait pas de déboucher sur le constat d'un grave déficit institutionnel: d'une part aucune codécision n'est accordée à notre pays, et d'autre part le caractère statique de l'édifice bilatéral ne permettra pas de suivre l'évolution de l'UE. La nécessité d'une adhésion pleine et entière avec participation aux institutions n'en apparaîtrait donc que plus clairement. Plus la campagne référendaire prendra de l'importance, plus elle permettra de parler de l'adhésion. Cela ne fera pas le beurre des isolationnistes.

Blocher a encore une autre raison d'épargner les bilatérales: en cas d'échec, le Conseil fédéral n'a aucun résultat à faire valoir au moment de faire voter l'initiative populaire «Oui à

La libre circulation des personnes: un grand progrès

L'EXPÉRIENCE À L'INTÉRIEUR de l'UE montre clairement qu'il n'y a pas eu d'émigration massive vers le nord à l'entrée des pays ibériques dans l'UE, comme on aurait pu le craindre. Deux raisons à cela: d'une part, les travailleurs émigrés n'hésitent pas à retourner au pays s'ils savent qu'ils peuvent librement réémigrer. D'autre part, l'adhésion à l'UE a massivement augmenté la prospérité des pays du sud. Il faut également corriger un préjugé tenace: la Suisse n'est plus attractive, comme le démontre avec éclat la récente enquête de l'OFS sur la balance migratoire entre la Suisse et l'UE. Il est significatif que les contingents de main-d'œuvre étrangère ne soient plus utilisés entièrement. La gauche doit donc absolument éviter d'entonner un discours sur les dangers de l'immigration au plan social.

Il serait toutefois naïf de nier qu'il existe un risque non négligeable de dumping salarial via l'envoi temporaire de main-d'œuvre étrangère en Suisse. Afin d'éviter le grossissement des rangs nationalistes, le centre-droite europhile serait bien inspiré de concéder à la gauche les minima salariaux et une loi qui soit le pendant de la directive européenne sur

la main-d'œuvre envoyée. À titre d'illustration, cette directive prévoit que des travailleurs portugais envoyés temporairement en Allemagne par une firme portugaise devront être rémunérés selon les standards salariaux allemands.

Sur un plan plus philosophique, la gauche doit mesurer le chemin parcouru depuis 1981, lorsque le peuple refusait par 84 % de «non» l'initiative «Être solidaire» qui exigeait notamment le regroupement familial pour les saisonniers. Dix-sept ans plus tard, nous sommes sur le point d'abolir ce statut inique, ce dont personne n'osait rêver alors. S'il est vrai qu'une opposition de gauche à la libre circulation ne serait dès lors guère compréhensible, il faut aussi reconnaître que la base syndicale ne soutiendra vraiment les bilatérales que si les garanties salariales sont sérieuses.

Dans une tradition bien helvétique, le débat sur la libre circulation des personnes se limite à tort aux risques encourus. Cette focalisation est regrettable, car il s'agit au contraire d'une immense chance pour la jeunesse de notre pays. Il serait idiot de ne pas la saisir. Pouvoir s'établir et travailler dans le pays de son choix représente un grand progrès social dont nous espérons pouvoir bénéficier. *rn*